

Ascension Sacred Heart

*exerçant sous le nom commercial Ascension Sacred Heart Pensacola,
exerçant sous le nom commercial Ascension Sacred Heart on the Emerald Coast
exerçant sous le nom commercial Ascension Sacred Heart on the Gulf Coast
exerçant sous le nom commercial Ascension Sacred Heart Bay*

CALCUL DU MONTANT GÉNÉRALEMENT FACTURÉ

01/07/25

Ascension Sacred Heart calcule deux pourcentages AGB : l'un pour les frais d'hospitalisation et l'autre pour les honoraires professionnels. Ces deux calculs sont effectués à l'aide de la méthode « rétrospective » et incluent les honoraires à l'acte de Medicare et tous les assureurs privés qui remboursent les frais médicaux à l'organisation, conformément au règlement de l'IRS, section 1.501(r)-5(b)(3), 1.501(r)-5(b)(3)(ii)(B) et 1.501(r)-5(b)(3)(iii). Les détails de ces calculs et les pourcentages de l'AGB sont indiqués ci-dessous.

Les pourcentages AGB pour Ascension Sacred Heart sont les suivants :

AGB pour les frais d'hospitalisation :

Ascension Sacred Heart Pensacola	25,4 %
Ascension Sacred Heart Emerald Coast	20,2 %
Ascension Sacred Heart Gulf	19,8 %
Ascension Sacred Heart Bay	18,2 %

AGB pour les honoraires des médecins :

Groupe médical Sacred Heart	47,0 %
-----------------------------	--------

Ces pourcentages de l'AGB sont calculés en divisant la somme du montant total de toutes les demandes d'indemnisation adressées par l'établissement hospitalier pour des soins d'urgence et autres soins médicalement nécessaires qui ont été autorisés par le programme de « rémunération à l'acte » de Medicare et toutes les assurances de santé privées qui versent des indemnités à l'établissement hospitalier (séparément pour les frais d'établissement et les services professionnels) par la somme des frais bruts associés à ces demandes d'indemnisation. Les seules demandes d'indemnisation utilisées dans la détermination de l'AGB sont celles qui ont été autorisées par une assurance de santé sur la période de 12 mois précédant le calcul de l'AGB (plutôt que les demandes relatives à des soins fournis sur les 12 mois précédents).

Nonobstant les calculs AGB susmentionnés, Sacred Heart Health System a choisi d'appliquer un pourcentage AGB inférieur pour Sacred Heart Medical Group, comme suit :

Sacred Heart Medical Group AGB : 25 %